

## Dossier informatif

Nom de l'animal : \_\_\_\_\_

Son âge : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

Niveau d'activité : \_\_\_\_\_

Comportement en général : \_\_\_\_\_

Traits de caractère qui font de lui un animal adapté à la vie en logement :

\_\_\_\_\_

Nombre d'années durant lesquelles votre compagnon a vécu dans un logement :

\_\_\_\_\_

Votre animal est-il éduqué à la propreté? :            Oui            Non            Moyennement

Allez-vous disposer de ses excréments de façon hygiénique? :            Oui            Non

Si vous avez plus d'un animal, s'entendent-ils bien ensemble? :            Oui            Non

Avez-vous son carnet de vétérinaire? :            Oui            Non

Votre animal est-il stérilisé?            Oui            Non

*Note : Les animaux stérilisés sont plus calmes et beaucoup moins susceptibles de causer des nuisances par des vocalises ou du marquage de territoire. Les femelles ne sont plus sujettes aux bruyantes périodes de chaleur.*

*De plus, il est rassurant de savoir, pour un propriétaire, que votre logement ne risque pas de devenir subitement le lieu de vie d'une portée de chiots ou de chatons. La stérilisation comporte de nombreux avantages.*

Votre animal est-il enregistré auprès de la SPA ou SPCA de la région?            Oui            Non

Traitez-vous à chaque année votre chat pour les puces et la rage?            Oui            Non

**Pour les chats :**

Si votre chat a des griffes, comment les aigüise-t-il? \_\_\_\_\_

Utilise-t-il un poteau à griffes?      Oui      Non

**Pour les chiens :**

Comment comblez-vous ses besoins d'exercice? Avez-vous une routine de sortie matin et soir?

---

Avez-vous suivi des cours d'éducation canine?      Oui      Non

*Si possible, il est fortement suggéré d'organiser une petite rencontre à l'occasion de laquelle le propriétaire du logement que vous convoitez pourra faire connaissance avec votre chien.*

*Un animal propre et bien toiletté, qui se comporte de façon civilisée, parle de lui-même. Vous pouvez offrir au propriétaire de faire cette rencontre à votre domicile actuel, question qu'il constate du même coup que votre logement est propre et que l'animal n'y a pas causé de dommages.*

*Si ce n'est pas possible, joignez au document informatif une série de photos de votre animal dans votre logement actuel.*